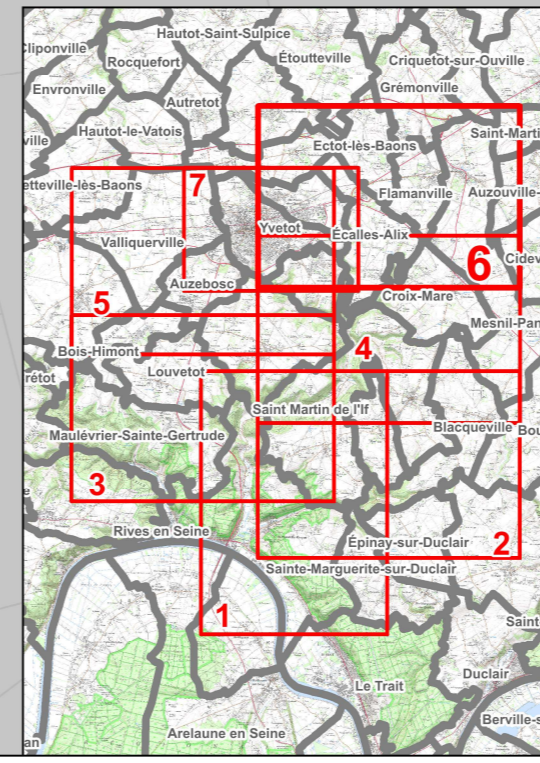

 Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Seine-Maritime
 PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

Bassin versant de la RANÇON et de la FONTENELLE
Plan de Prévention des Risques d'Inondation
Carte des enjeux
Commune de Saint-Martin-aux-Arbres - Secteur 6

	Limite zone d'étude		Contour des parcelles cadastrales
	Tronçon de la Rançon et de la Fontenelle		Bâtiments
	Limite administrative des communes	Description des types d'enjeux	
	100 - Espace urbanisé		500 - Infrastructure
	101 - Espace urbanisé (habitat dense)		501 - Infrastructure linéaire : route
	102 - Espace urbanisé (habitat peu dense)		501 - Infrastructure linéaire : route coupée
	103 - Espace urbanisé (habitat diffus)		501 - Infrastructure linéaire : voie ferrée
	200 - Etablissements divers		600 - Ouvrage ou équipement d'intérêt général
	201c - ERP J : Structure d'accueil pour personnes âgées, handicapées et pour enfants		600 : Atelier technique
	202c - ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles		601 : Captage
	207c : ERP R : Etablissements d'enseignement		603 : Réservoir, château d'eau
	210c : ERP U : Etablissements de soins		606 : Station de traitement, de lagunage
	211c : ERP V : Etablissements de culte		608 : Poste de transformation EDF
	212c : ERP W : Administrations		611 : Caserne de pompiers
	213c : ERP X : Etablissements sportifs couverts		700 - Enjeu environnemental ou patrimonial
	214c : ERP Y : Musées		702 : Château et Abbaye
	221c : ERP GA : Gares accessibles au public		704 - Zone naturelle ou agricole
	300 - Espace économique		Zone d'expansion de crue actuelle et pressentie
	304 : Pisciculture		



Echelle : 1/3 500 (Format A1)
 0 50 100 200 m
 © IGN BD PARCELLAIRE 2013